l'a soutenue; mais il n'y a cu que deux de ses amis du Haut-Canada qui ont voté en faveur du bill, et l'un d'eux, le député de South Wentworth (M. RYMAL), no l'a fait qu'après que je l'eûs interpellé et que je l'eûs forcé à voter. (Ecoutez! écoutez!) Voilà ce qui a été fait, et ce qui prouve que le libéralisme ne vaut pas mieux ici qu'ailleurs. (Ecoutez! écoutez!) L'hon. député de Richelieu crie à la majorité servile et vénale! Il a été un temps où il ne chantait pas sur ce ton, quand il faisait partie de la majorité, et quand il en profitait pour faire un petit voyage au Saguenay aux dépens du gouvernement, et écrire un petit roman à son retour. (Ecoutes! et rires.) Pour moi, M. le PRESIDENT, qui fais partie de la majorité, je ne sais encore comment et en quoi j'ai pu être servile envers mes amis du gouvernement; j'ignore en quoi la majorité a pu être vénale, comme il la qualifie. (Ecoutez! écoutez!) L'hon. député de Richelieu a pu apprendre par quels moyens on était vonal dans la majorité,—et il paraît qu'il (Ecoutez! écoutez!) Il nous l'a sppris. a dit ensuite: "Oh! nous avons un domaine magnifique dans le Bas-Canada! nous avons une quantité de terre immense, tandis que le Haut-Canada n'en a plus; nous pouvons faire de magnifiques établissements et augmenter notre population: restons donc avec l'Union!" Eh bien! je dis, moi, que c'est précisément à cause de cela que nous devons accepter la confédération, afin de mettre la main sur ce beau domaine plutôt que de le laisser en commun avec le Haut-Canada. Il nous fait un magnifique tableau de ce que nous pourrions faire avec ce beau domaine, puis il finit en disant qu'il n'en veut pas. Eh bien! moi, j'en veux! (Ecoutez! Ecou-Il nous a dit aussi que nous allions avoir la taxe directe avec la confédération, et que les gouvernements locaux ne seraient que de simples municipalités. Je reviendrai, tout à l'heure, à la question des taxes directes; mais je dois dire que des municipalités qui auront à leur disposition des millions d'arpents de terre, c'est déjà assez joli pour de "simples municipalités." me semble que c'est un peu rapetisser le rôle des gouvernements locaux. (Ecoutez I écoutez !) On parle de gouvernements locaux et de municipalités! Eh bien! je m'aperçois que le gouvernement local du Bas-Canada aura pas mal de choses à administrer, car, outre le domaine public, il aura encore le contrôle des sujets suivants :-

"La taxation directe, et au Nouveau-Brunswick, l'imposition de droits sur l'expertation du bois carré, des billots, mâts, espars, madriers et bois sciés; et, à la Nouvelle-Ecosse, sur l'exportation du charbon et des autres minéraux."

J'attire l'attention des membres de cette chambre sur ces pouvoirs, et je vais en dire un mot à mesure que je les lirai; s'il y en a qui ne comprennent pas, d'autres comprendront. "La taxe directe!" Je sais que les grands démocrates vont crier; mais pour ma part j'aime mieux avoir le droit de me taxer moi-même que de le laisser entre les mains d'autrui, parce que je ne me servirai jamais de ce droit et les autres le feraient peut-être. Je continue à citer:—

"Les emprunts d'argent sur le crédit de la province :

"L'établissement de charges locales, et la manière dont elles seront tenues, la nomination et le paiement des officiers locaux;

"L'agriculture; "L'immigration;

"L'éducation, sauf les droits et priviléges que les minorités catholiques ou protestantes dans les deux Canadas posséderont par rapport à leurs écoles séparées au moment de l'Union."

- "L'éducation!"—L'hon député de Richelicu a fait l'éloge de notre système d'éducation; mais les députés qui crient contre la confédération s'occupent ils beaucoup de l'éducation de la jeunesse et qu'elle soit donnée d'après nos principes et les principes avocassés par ces messieurs depuis qu'ils défendent le trône et l'autel? (Rires.) Le contrôle sur le domaine public et l'éducation? C'est une municipalité! Avoir le contrôle sur l'immigration et la colonisation? Ce sont des bagatelles!..... Municipalités! (Rires.) Oui, mais nous serons bien contents d'avoir tout cela plus tard:—
- "La vente et l'administration des terres publiques, moins celles qui appartiendront au gouvernement général;

"Les pêcheries des côtes et de l'intérieur;
"L'établissement, l'entretien et la régie des ponitenciers et des prisons de réforme;

"L'établissement, l'entretien et la régie des hôpitaux, asiles, des lazarets et des institutions de charité quelconques;

"Les institutions municipales!"

- "Les institutions municipales." Ce n'est pas ce qu'il y a de mieux, mais je suis content d'en avoir le contrôle, parce que nous pourrons les améliorer.
- "Les licences de boutique, d'auberges, d'encanteurs et autres licences ;